

NEW AFRICAN COMPANY, Londres

S.A., février 1894.

Charles Georges LE BÈGUE DE GERMINY, président de l'assemblée

Né à Rouen, boulevard Cauchoise, le 19 septembre 1852.

Fils de Charles de Germiny (1826-1922), inspecteur des finances, trésorier-payeur général de la Seine-Inférieure, régent de la Banque de France, administrateur de sociétés, dont la Banque de Paris et des Pays-Bas, président de la Société commerciale française de l'Indochine (1917)(voir encadré),

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Commerciale_frse_IC.pdf

et de Marie Céline Québremont.

Marié en 1886 avec Anne-Marie de Bréville. Dont : Robert et Marie-Thérèse (M^{me} Philippe d'Oultremont).

Administrateur de la Société française de protection contre le phylloxéra (1887),
des Mines de Sélénitza (Albanie)(1887) : filiale de la Banque impériale ottomane,
établissement dont son père et son grand-père furent administrateurs,

www.entreprises-coloniales.fr/proche-orient/Mines_de_Selenitza.pdf

de la Compagnie forestière de Madagascar (1890),

www.entreprises-coloniales.fr/madagascar-et-djibouti/Cie_forestiere_Madagascar.pdf

Représentant de la Banque de Paris et des Pays-Bas :

administrateur de la Société commerciale française au Chili (1893) : établissement financier
et commercial,

de la Lautaro Nitrate Company (1893) : société anglaise au Chili dont la SCFC était l'agent,
de la Compagnie du Sud-Est-Africain, Bruxelles (1895),

membre avec son père d'un syndicat formé en vue de la formation de sucreries à Porto-Rico
(1901),

administrateur du Syndicat de Corée (1901-1902),

de la Société des anciennes Sucreries de la Compagnie de Fives-Lille (1901),

de la Compagnie générale des chemins de fer dans la province de Buenos-Aires (1905), de
Bruxelles,

du Syndicat du Yunnan Ltd, à Londres,

de la Société d'exploitation de Ling-Ngan (février 1907),

de la Société générale de matériel de chemin de fer (liquidateur en 1909),

de la Société norvégienne de l'azote (administrateur en 1909, puis président du conseil de
surveillance),

administrateur de La Prévoyance (1910),

commissaire aux comptes des Exploitations minières en Serbie ;

www.entreprises-coloniales.fr/empire/Exploitations_minieres_Serbie.pdf

président de la Société française de sucreries au Chili (1912),

administrateur de la Compagnie de matières colorantes et de produits chimiques (déc.
1916),

administrateur des Forces électriques de la Vallée de Gavarnie

et de la Société Commerciale de l'Azote (1920)(filiales de la Norvégienne) ;

administrateur du Consortium du Nord.

1/2

Chevalier de la Légion d'honneur (4 fév. 1921) : représentant en Norvège (1914-1918) des actionnaires français de la Norvégienne de l'Azote, afin d'éviter par sa présence une coalition d'intérêts allemands aux assemblées générales. A usé de toute son influence pour que la société qui, en 1914, ne fabriquait qu'un seul engrais, le nitrate de chaux, vendu en totalité à l'Allemagne, se lance dans le nitrate d'ammoniaque pour explosifs vendu en totalité aux Alliés (+ 160 MF/an).

Maire, depuis 1887, de Saint-Germain-sous-Cailly (Seine-Inférieure).
Décédé à Paris VIII^e, le 3 avril 1936.

PETITE REVUE FINANCIÈRE

New African Company
(*Le Journal des débats*, 4 juillet 1895)

Cette Compagnie, au capital de 10 millions de francs divisé en 400.000 actions de 25 fr. dont 190.000 seulement ont été émises, a été fondée en février 1894 ; elle a pour objet principal d'acheter des propriétés minières ou autres au Transvaal et de les constituer en sociétés. L'assemblée générale a eu lieu, le 29 juin, sous la présidence du comte Georges de Germiny.

Le rapport des directeurs pour le premier exercice finissant au 31 décembre 1894 constate que les résultats obtenus pendant cette période pour ainsi dire préparatoire sont très satisfaisants. Le compte des profits et pertes se solde en effet par un bénéfice de 1.083.000 fr. environ. Les directeurs ont proposé de ne distribuer aucun dividende pour l'exercice 1894, jugeant qu'il était préférable de reporter à nouveau cette somme pour laquelle on trouvera un emploi très avantageux dans les affaires en préparation. L'assemblée a émis un vote unanime dans ce sens.

Le président a fait savoir ensuite que, depuis la clôture de l'exercice, les affaires de la Compagnie s'étaient brillamment développées, et que les bénéfices déjà réalisés s'élevaient à plus du double du capital émis. Il a rappelé les diverses affaires créées par la Compagnie, depuis la reconstitution de la Van Ryn Estate, et la formation de la Van Ryn West et de la North Van Ryn, jusqu'à la constitution de la Western Kleinfontein et des deux Compagnies situées à l'Est et à l'Ouest de la Nigel dans le district de Heidelberg.

Après avoir mentionné également les intérêts pris par la Compagnie dans la mine de charbon Douglas et dans la Société Rand Central Ore Reduction, le président a terminé son exposé en exprimant la grande confiance qu'il ressent dans l'avenir de la Compagnie, qui doit profiter largement du développement de l'industrie aurifère dans le Witwatersrand et dans les districts voisins.

REVUE FINANCIÈRE

MARCHÉ EN BANQUE
(*Paris*, 5 août 1895)

Marievale Nigel

Nous signalerons la bonne tenue de la Marievale Nigel dont nous avons annoncé l'apparition à nos lecteurs.

Ses actions viennent d'être introduites sur le marché libre de Paris le 15 juillet.

Les actions sont actuellement cotée 3 livres 5/8 sur le marché de Londres ; elles ont même un moment dépassé ce cours. La Compagnie délivrera soit des titres au porteur soit des certificats provisoires qui pourront être échangés contre les titres définitifs dès que ceux-ci seront prêts. Le bureau des transferts à Londres est établi Warnford Court E. C. Cette Compagnie a été constituée le 17 mai dernier, à Johannesburg.

Le capital autorisé de la Société est de 100.000 liv. divisé en autant d'actions d'une livre. Sur ces 160.000 actions, 50.000 restent à la souche. Sur les 110.000 émises, 50.000 sont affectées au fonds d'équipement.

Aux termes du prospectus, la propriété se composerait de 72 claims et d'une concession d'eau d'environ 111 claims, situés sur la ferme Benoni. Elle serait traversée par le North Reef, filon qu'exploitent les Compagnies Kleinfontein et Van Ryn.

On pense qu'elle est également traversée par le South Reef qu'exploitent les Compagnies Chimes et Modderfontein, mais on ne fait pas connaître la teneur du minerai ni la profondeur des couches. C'est-à-dire qu'on oublie de donner les renseignements les plus essentiels pour une mine d'or.

Le conseil d'administration à Johannesburg se compose de MM. J. Magin, directeur de la New African Company ; C. Mulhause, sous-directeur de la même Société ; von Ressert, administrateur de Geldenhuis Estate ; Seimert et F. Gray.

Le comité de Londres a pour membres MM. E. Sandeman, président de la Van Ryn West ; A. Burns, administrateur de la Van Ryn Estate ; Bayle, président de la Van Ryn North.

Les bureaux de la Société à Londres sont situés Suffolk House.

Compagnie du Sud-Est-Africain
(*Le Journal des chemins de fer*, 21 septembre 1895, pp. 643-644)

Le premier conseil d'administration est ainsi composé :
baron Albert de Dietrich ¹, administrateur de la New African Company.

New African Company
(*Le Messenger de Paris*, 29 juin 1896)

Le rapport de la New African Company constate que l'année dernière a été un exercice des plus heureux pour la compagnie. Les comptes montrent que les bénéfices se sont élevés à £ 742.039 1 7, somme comprenant le solde porté à nouveau l'année précédente. La compagnie a réalisé une grande partie de ces bénéfices grâce à la constitution de l'Africana Company qui a acquis la plus grande part de l'actif de la New African.

Le prix d'achat a été fixé à £ 425.000 en espèces et £ 400.000 en actions de £ 1 de cette compagnie. Le capital émis de l'Africana s'élève à £ 1.075.000. Les troubles du Transvaal ont quelque peu nui à la Compagnie New African pour la vente des propriétés qu'elle a dans ce pays, mais les résultats que l'on en attend sont très favorables.

¹ Baron Albert de Dietrich (1861-1956) : ingénieur des mines, constructeur de matériel ferroviaire à Niederbronn, administrateur de sociétés, à commencer par la Jonction Salonique-Constantinople. Voir encadré :

Sur les bénéfices de £ 742.039, £ 400.000 consistant en actions Africana sont portées à un compte spécial et après déduction des rémunérations aux administrateurs, il reste une somme disponible de £ 309.600 3 7. Sur cette somme, la compagnie a payé, en décembre, un dividende intérimaire de £ 1 par action, absorbant £ 193,333, et laissant une balance de £ 116,327 3 7.

Les administrateurs proposent maintenant de distribuer 5 shillings par titre et de porter à nouveau £ 67,160 13 7.

Cette distribution équivaut à 125 % du capital de la compagnie.

Louis ROYER

INFORMATIONS FINANCIÈRES (*La Politique coloniale*, 30 août 1899)

« The New Egyptian Company Ltd * », tel est le nom d'une société coloniale qui vient d'être constituée au capital de 12 millions de francs sous les auspices de la New African Company Ltd et de MM. Ochs frères.

Elle se propose d'entreprendre toutes sortes d'opérations commerciales, d'abord en Egypte et ensuite au Soudan. Le conseil d'administration se compose de plusieurs personnalités influentes anglaises et a comme président le prince Hassen, oncle du Khédivé.

NEW AFRICAN C° LTD

RAPPORT DES ADMINISTRATEURS
soumis à l'assemblée générale des actionnaires de la Compagnie,
tenue le 4 juillet 1901.
(*Le Temps*, 6 juillet 1901)

Vos administrateurs ont de nouveau le plaisir de vous soumettre le bilan et le compte de profits et pertes, arrêtés au 31 décembre 1900 et montrant un bénéfice pour l'exercice en cours de liv. st. 53,732 9 s. 4 d. lequel, ajouté au solde du compte de profits et pertes de l'année précédente, porte le bénéfice total disponible pouvant être réparti à liv. st. 82,991 11 s. 1 d.

Vos administrateurs proposent de distribuer aux actionnaires, à valoir sur cette somme, un dividende de 20 %. Ainsi que les actionnaires le savent, la marche des affaires dans le Sud de l'Afrique a été peu active pendant le cours de l'année dernière; mais, néanmoins, les valeurs transvaaliennes et autres possédées par la Compagnie ont vu leurs cours s'améliorer.

Les efforts de vos administrateurs ont été dirigés sur des affaires situées dans d'autres parties du continent africain. En Egypte, la New Egyptian C°, dans la formation de laquelle la New African C° prit une part importante, progresse d'une façon favorable; les travaux de reprise sur le Nil sont en cours d'exécution et la sphère d'opérations de cette société a été étendue jusqu'au Soudan. Des arrangements sont intervenus avec les autorités de Khartoum pour l'établissement, avec une garantie du gouvernement, d'une flotte de bateaux devant faire le service de Khartoum à Lado. Considérant l'établissement de ces nouvelles relations, vos administrateurs prévoient de bonnes occasions pour l'emploi de capitaux dans les travaux publics et, en général, dans le développement des affaires au Soudan et dans les régions avoisinantes.

[Participation dans la Compagnie impériale des chemins de fer éthiopiens]

www.entreprises-coloniales.fr/madagascar-et-djibouti/Cie_imperiale_chfer_ethiopiens.pdf

En Abyssinie, le conseil a encore augmenté l'influence de la New African C° dans les chemins de fer éthiopiens et votre société, en coopération avec l'Oceana Consolidated C°, la New Egyptian C° et d'autres, a contribué à la continuation de la construction du chemin de fer, qui a maintenant atteint le kilomètre 170, et s'approche des collines situées à l'entrée du district de Harrar. Votre société a acquis en novembre dernier la moitié de la participation de la Société industrielle d'Orient, bailleur de fonds originaire de l'affaire, moyennant 50.000 actions entièrement libérées de la New African C°.

On peut supposer que la construction de l'embranchement reliant la ligne principale en Abyssinie avec l'un des ports du Somaliland anglais accroîtra sensiblement le trafic et l'on espère que, si cette combinaison est menée à bonne fin, les intérêts français et les intérêts anglais pourront se favoriser mutuellement, tant en ce qui concerne les chemins de fer éthiopiens qu'en ce qui concerne les affaires d'Abyssinie en général.

Dans le but de mener ces diverses entreprises à bien, il a été formé une société dénommée : « International Ethiopian Railway Trust and Construction Company » à laquelle la New African C°, de même que les autres intéressés, cédera, moyennant une équitable rémunération en actions, ses intérêts dans le chemin de fer, et à laquelle l'autre part de moitié de la Société industrielle d'Orient sera également transférée.

En outre, la compagnie en question aura le monopole pour la continuation de la construction au chemin de fer en Abyssinie. De cette façon, les intérêts de la New African C°, ainsi que ceux des autres intéressés dans l'entreprise du chemin de fer, seront consolidés et étendus.

Les actionnaires recevront, en même temps que le présent rapport, une copie de la concession primitive accordée par l'empereur Menelik à MM. Chefneux et Ilg, ainsi qu'un croquis montrant la position du chemin de fer par rapport aux différents ports du Somaliland.

Dans l'ouest de l'Afrique, vos administrateurs ont participé, avec l'Oceana Consolidated C° et d'autres dans la reconstitution financière de la Taquah et Aboosso Gold Mining Company, et les résultats de cette opération ont été satisfaisants.

Les propriétés de la Taquah et Aboosso Gold Mining C° constituent une part importante de la formation du Wassau Banket, sur lequel, on le sait, des opinions favorables ont été émises.

La New African C° a également, avec le concours de l'Oceana Consolidated et d'autres intéressés, contribué à la formation des compagnies subsidiaires Ankobra et Aboosso.

En ce qui concerne les autres affaires auxquelles il a été fait allusion dans le dernier rapport du conseil, on a reçu la nouvelle qu'au cap Nome, le groupe avec lequel la New African C° est intéressée s'est assuré pendant l'hiver une grande superficie de terrains réputés aurifères. Concernant le côté sibérien du détroit de Behring, les prévisions ne sont pas si encourageantes, étant donné les difficultés que rencontrent les entreprises dans ce pays.

Dans le cours de l'exercice dernier, M. le baron Louis de Sttiger s'est retiré du conseil d'administration à cause de sa nomination de directeur de la Dresdner Bank, à Berlin. Le conseil exprime ses remerciements pour la coopération qu'il lui a donnée,

Par ordre du conseil,

R. DORAN HOLTZ,
secrétaire.

Londres, 26 juin 1901.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1900

£ 352.719 5 6

LE CHEMIN DE FER D'ÉTHIOPIE

New African Company Limited

(*Bulletin du Comité de l'Afrique française*, 1901, p. 260-263)

[...] Dans les milieux anglais, on considère déjà le chemin de fer d'Éthiopie comme une chose conquise. Nous avons déjà donné des citations de journaux anglais qui ne laissent aucun doute à cet égard. Voici un nouveau document qui s'impose aux méditations de l'opinion et encore plus à celle des hommes qui doivent avoir le souci de la satisfaire, puisqu'ils ont la responsabilité du pouvoir, c'est le dernier rapport des administrateurs de la New African Company Limited :

Ainsi que les actionnaires le savent, la marche des affaires dans le Sud de l'Afrique a été peu active pendant le cours de l'année dernière mais, néanmoins, les valeurs transvaaliennes et autres possédées par la Compagnie ont vu leurs cours s'améliorer.

Les efforts de vos administrateurs ont été dirigés sur des affaires situées dans d'autres parties du continent africain. En Égypte, la New Egyptian Company, dans la formation de laquelle la New African Company prit une part importante, progresse d'une façon favorable ; les travaux de reprise sur le Nil sont en cours d'exécution et la sphère d'opérations de cette société a été étendue jusqu'au Soudan. Des arrangements sont intervenus avec les autorités de Khartoum pour l'établissement, avec une garantie du gouvernement, d'une flotte de bateaux devant faire le service de Khartoum à Lado.

Considérant l'établissement de ces nouvelles relations, vos administrateurs prévoient de bonnes occasions pour l'emploi de capitaux dans les travaux publics et, en général, dans le développement des affaires du Soudan et dans les régions avoisinantes.

En Abyssinie, le conseil a encore augmenté l'influence de la African Company dans le chemin de fer éthiopiens, et votre société, en coopération avec l'Oceana Consolidated Company, la New Egyptian Company et d'autres, a contribué à la continuation de la construction du chemin de fer, qui a maintenant atteint le kilomètre 170, et s'approche des collines situées à l'endroit du district de Harrar. Votre société a acquis, en novembre dernier, la moitié de la participation de la Société industrielle d'Orient, bailleurs de fonds originaires de l'affaire, moyennant 50.000 actions entièrement libérées de la New African Company.

On peut supposer que la construction de l'embranchement reliant la ligne principale en Abyssinie avec l'un des ports du Somaliland anglais accroîtra sensiblement le trafic, et l'on espère que, si cette combinaison est menée à bonne fin, les intérêts français et les intérêts anglais pourront se favoriser mutuellement, tant en ce qui concerne les chemins de fer éthiopiens qu'en ce qui concerne les affaires d'Abyssinie en général.

Dans le but de mener ces diverses entreprises à bien, il a été formé une Société dénommée « International Ethiopian Railway Trust and Construction Company » à laquelle la New African Company, de même que les autres intéressées, cédera, moyennant une équitable rémunération en actions, ses intérêts dans le chemin de fer, et à laquelle l'autre part de moitié de la Société Industrielle d'Orient sera également transférée.

En outre, la Compagnie en question aura le monopole pour la continuation de la construction du chemin de fer en Abyssinie.

De cette façon, les intérêts de la New African Company, ainsi que ceux des autres intéressés dans l'entreprise du chemin de fer, seront consolidés et étendus.

Les actionnaires recevront, en même temps que le présent rapport, une copie de la concession primitive accordée par l'empereur Menelik à MM. Chefneux et Ilg, ainsi

qu'un croquis montrant la position du chemin de fer par rapport aux différents ports du Somaliland, etc.

Par ordre du Conseil

R. Doran Holtz,
secrétaire.

Londres, le 26 juin 1901.

Le bilan de la New African Company constate, d'ailleurs, que « 30.000 actions de 1 livre sterling chaque, entièrement libérées, ont été émises en représentation de la moitié de la part de la Société industrielle d'Orient dans la Compagnie impériale des chemins de fer éthiopiens ».

Ainsi voilà une Compagnie qui reçoit elle-même ou dans ses filiales une subvention du gouvernement anglo-égyptien pour la navigation du Haut-Nil et qui, « considérant l'établissement de ces nouvelles relations, prévoit de bonnes occasions pour l'emploi de capitaux dans les régions avoisinantes du Soudan ». Et l'on viendra prétendre qu'il ne s'agit là que d'affaires d'où la direction politique est complètement absente. Du reste, dès à présent, la New African fait entrevoir « la construction de l'embranchement reliant la ligne principale en Abyssinie avec l'un des ports du Somaliland anglais ». La New African, qui a déjà absorbé une partie de l'affaire, se prépare à prendre le reste ; elle crée une Société nouvelle, l' « International Ethiopian Railway Trust and Construction Company », qui continuera la ligne et aura le « monopole pour la construction du chemin de fer en Abyssinie ». [...]

AVIS FINANCIERS

THE NEW AFRICAN COMPANY LIMITED
(*Le Figaro*, 30 janvier 1902)
(*Le Journal de débats*, 31 janvier 1902)

Londres, le 28 janvier 1902.

Monsieur (ou Madame),

Par suite de l'extension du Chemin de fer impérial éthiopien, dont allusion a été faite dans les rapports récents, ainsi qu'en vue de l'activité croissante des affaires au Transvaal, des occasions se présentent en ce moment à la New African Company, pour un emploi profitable de capitaux plus importants.

Les administrateurs se sont décidés à faire une nouvelle émission d'actions de votre Compagnie, dans le but d'étendre ses intérêts dans les directions indiquées, et pour l'achèvement des affaires en cours, afin d'assurer un appui financier à ce chemin de-fer conjointement avec les autres Compagnies anglaises intéressées dans cette entreprise.

En conséquence, j'ai l'honneur de vous informer que les administrateurs se sont décidés à attribuer aux actionnaires actuels, dont les noms figurent sur le registres des membres au 25 janvier 1902 : 38.000 actions au prix de £ 2.12 6 par action.

Veillez agréer, monsieur (ou madame), l'expression de mes sentiments distingués.

R. Doran Holtz,
secrétaire.

THE NEW AFRICAN C^o, LTD
RAPPORT DES ADMINISTRATEURS
soumis à l'assemblée générale des actionnaires de la Compagnie,

tenue le 16 juillet 1902
(*L'Économiste français*, 12 juillet 1902)

Vos administrateurs ont le plaisir de vous soumettre le bilan et le compte de Profits et Pertes de l'exercice clos le 31 décembre 1901. Ils y ajoutent, comme dans une occasion précédente, et pour compléter les renseignements fournis aux actionnaires, des comptes similaires arrêtés au 30 juin 1902. Il ressort de ces documents que la situation de la Compagnie continue à être forte et satisfaisante. Vos administrateurs proposent de distribuer un dividende de 20 % à prélever sur les bénéfices.

TRANSVAAL.

La valeur des intérêts de la Compagnie au Transvaal s'est notablement améliorée pendant la période sous examen et, quoique la situation dans le Sud de l'Afrique telle qu'elle se présentait dans ces derniers temps, n'ait pas été des plus propices à l'activité des affaires, de nouvelles opérations ont été entreprises, lesquelles, d'après l'opinion de votre conseil, doivent donner des résultats satisfaisants. De plus, des réalisations avantageuses ont été opérées, et vos administrateurs espèrent que, au fur et à mesure que l'industrie minière reprendra son cours, on trouvera un emploi rémunérateur du capital de la Compagnie investi dans le groupe de Compagnies dans lesquelles la New African C^o est intéressée dans le Sud de l'Afrique.

ABYSSINIE.

Vos administrateurs ont été ardemment et constamment occupés, pendant les dix-huit derniers mois, à surveiller et à développer les intérêts de la New African C^o dans les Chemins de fer Ethiopiens. Ces intérêts, y compris ceux qui ont été acquis dans la même entreprise par l'Oceana Consolidated C^o, la New Egyptian C^o et les autres membres des groupes anglais et français, ont été, ainsi qu'il a été expliqué dans le rapport de l'année dernière, fusionnés en une seule Compagnie constituée spécialement dans ce but et intitulée The National Ethiopian Railway Trust and Construction Company, Limited

Le résultat final des multiples négociations qui ont été poursuivies pendant l'année et qu'il serait long de décrire en détail, a été que le Gouvernement français a accordé aux Chemins de fer Ethiopiens, dans un but spécifié, une subvention de 500.000 francs par an, payable pendant cinquante ans. Le produit de la capitalisation de cette subvention, que l'on estime devoir dépasser la somme de 11 millions de francs, a été employé d'abord à rembourser les prêts consentis par les différents groupes anglais sus nommés, et, ensuite à l'achèvement de la construction de la ligne depuis le port français de Djibouti jusqu'à Addis Harrar.

Le trust qui représente les groupes en question a consenti, tout en conservant son grand intérêt en actions dans la Compagnie du chemin de fer, à céder, contre une compensation appropriée, certains droits financiers et droits de construction qui ont été acquis, et ces arrangements ont considérablement amélioré la valeur de l'actif de ce trust. Le revenu final doit cependant dépendre, dans une large mesure, de la direction qui sera donnée aux affaires de la Compagnie des Chemins de fer Ethiopiens ; le Gouvernement français a nommé un représentant dans le Conseil et il est de notre devoir, comme de notre intérêt, d'aider loyalement ce Gouvernement, en assurant une direction efficace et intelligente des affaires et des opérations de la Compagnie du chemin de fer. Vos administrateurs, tout en continuant à aider la Compagnie française dans l'établissement d'une ligne transversale de communication depuis la mer Rouge jusqu'en Abyssinie, conserveront toujours le désir d'harmoniser les intérêts commerciaux de l'Angleterre et de la France en Abyssinie, harmonie qu'ils considèrent toujours comme désirable pour tous les intéressés. On trouvera ci-joint le texte du décret du Gouvernement français accordant la subvention ci-dessus mentionnée.

Pendant l'exercice écoulé, le fonds de roulement de votre Compagnie a été augmenté par l'émission de 38.000 actions offertes au prorata aux actionnaires. Cette augmentation du capital a eu pour but principal les affaires ci-dessus exposées. Comme la compagnie n'a pu, en raison des dispositions de la loi récente sur les sociétés anglaises, prendre les arrangements nécessaires pour garantir cette émission, votre conseil a fait usage d'une offre qui lui fut faite de souscrire à £ 60.000 d'obligations 5 %, échangeables contre des actions, au prix de £ 3 par action et il a reçu un versement de 25 % sur cette opération.

Ces arrangements financiers, ainsi que ceux des autres Compagnies coopérantes, ont ainsi amplement fourni les fonds nécessaires pour les besoins financiers du chemin de fer Ethiopien, pour le cas où cette Compagnie continuerait uniquement à compter sur l'appui de notre groupe : cet appui étant devenu actuellement moins nécessaire, il n'est pas désirable de faire usage plus longtemps de cet emprunt en obligations. De plus, 24.600 actions de la New African C° ont été également émises, entièrement libérées, dans le but d'acheter 60.000 actions de The International Ethiopian Railway Trust and Construction Company appartenant au groupe français. L'intérêt total de la New African C° dans ce trust a ainsi été élevé à la quantité de 201.000 actions de £ 1 chacune et £ 91.000 d'obligations 5 % dont la plus grande partie sera remboursable prochainement.

Le conseil désire informer les actionnaires que, étant donné le fait que les administrateurs de la New African C° et ceux des Trust Companies ayant été nécessairement presque identiquement les mêmes au moment où les différents contrats entre les deux entreprises ont été passés, il n'y a naturellement pu y avoir une indépendance technique absolue dans l'exécution de ces contrats.

ÉGYPTE

En Egypte, les affaires de la New Egyptian Company, dans laquelle la New African C° est grandement intéressée, se sont développées d'une façon suivie. Les travaux de récupération des terrains sur le Nil, qui sont dirigés par M. Dempster, en coopération avec M. J.-S. Beresford, M. Inst. C. E., dont des progrès satisfaisants et le soin qu'on apporte à leur exécution devront amener en temps utile des résultats rémunérateurs. On étudie actuellement certains arrangements importants destinés à fortifier et à développer les opérations de la Compagnie.

SOUDAN.

Dans le Soudan, The Soudan Development Company, dans laquelle nous avons d'importants intérêts, est actuellement occupée à établir sur le Nil, à Khartoum, un service vapeurs et de canaux qui, avec la garantie du Gouvernement du Soudan, sont destinés à naviguer sur le Nil Bleu et sur le Nil Blanc. Ces bateaux ont été construits en Ecosse.

AFRIQUE OCCIDENTALE.

En ce qui concerne l'Afrique Occidentale, vos administrateurs regrettent l'état du marché qui affecte défavorablement la valeur des actions des Compagnies minières Taquah and Abosso. Ils sont cependant assurés que, dans les dernières nouvelles reçues de ces mines, il n'y a rien qui puisse être considéré comme justifiant le présent état de dépression. Les travaux de développement progressent d'une façon satisfaisante et suivie et aucune nouvelle défavorable n'est parvenue.

MARCONI.

Ainsi que vous le savez, la New African Company a pris un intérêt considérable à l'établissement des communications télégraphiques sans fil à travers le monde à l'aide du système Marconi, et les progrès effectués durant l'exercice sous examen ont été de

une nature très satisfaisante, tant au point de vue technique qu'au point de vue commercial.

À la suite du résultat satisfaisant des expériences de M. Marconi, des installations ont été faites, et l'on espère qu'elles aboutiront à une communication pratique sans fil entre l'Angleterre et la côte nord-américaine et le Canada ; ces communications pourront être utilisées par le public.

Les principaux transatlantiques sont maintenant en relation régulière avec les stations côtières de la Compagnie Marconi en Angleterre et dans les États Unis d'Amérique.

GÉNÉRALITÉS.

Les autres intérêts de la Compagnie ne demandent aucun commentaire spécial, mais les placements en valeurs françaises ont été examinés avec soin par notre bureau de Paris, où M. John A. White a été nommé administrateur délégué.

Il a été fait un arrangement avec MM. Ochs frères, dont les services et les relations ont déjà été de tant de valeur pour la Compagnie, arrangement par lequel leur situation a été définie et leurs services ont été assurés par leur nomination en qualité de directeurs de la Compagnie à Londres et à Paris.

En conformité des statuts de la Compagnie, le colonel sir Charles B. Euan Smith sort du conseil, mais, étant éligible, il se propose pour la réélection.

MM. Cooper Brothers and C^o, auditors, qui se retirent également, s'offrent de même pour la réélection.

Londres, le 8 juillet 1902.

Par ordre du conseil :
Thomas Day, secrétaire.

NEW AFRICAN CO LTD ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

tenue le 16 juillet 1902, à Londres, sous, la présidence de sir Evan Smith.
(*Le Matin*, 9 août 1902)

Après avoir proposé l'adoption du rapport et du bilan, le président a déclaré que la situation de la compagnie était très satisfaisante, malgré les événements des derniers dix-huit mois qui n'ont pas été favorables au développement des affaires au Transvaal et dans l'Afrique méridionale. Pourtant certaines transactions faites pendant les dix-huit mois ont été couronnées de succès et quelques bénéfices ont été réalisés. Il faudra nécessairement encore du temps pour que l'Afrique méridionale puisse jouir à nouveau de sa prospérité normale, mais quoique la tâche soit difficile, elle n'est pas au-dessus de l'habileté et de l'énergie de lord Milner, et il est évident que tous les progrès seront faits dans la bonne direction, et c'est pourquoi nos possessions et nos intérêts divers dans l'Afrique méridionale doivent s'accroître et monter de valeur avec le temps, et qu'un vaste champ va s'ouvrir graduellement pour l'emploi de nos capitaux.

Autant que cela pouvait se faire actuellement sans danger, le conseil a pris des arrangements pour profiter de toutes les occasions qui peuvent se présenter d'employer utilement le capital.

Comme vous l'avez vu par le rapport, depuis notre dernière réunion, notre activité mise à votre service s'est en grande partie portée, par suite de l'arrêt des affaires dans l'Afrique méridionale, sur le développement de nos intérêts dans la Compagnie des chemins de fer éthiopiens sur laquelle nous vous avons donné en leur temps tous les détails. Vous n'ignorez pas la forte position que nous avons prise dans cette Compagnie, non seulement au point de vue commercial, mais encore dans le but de concilier autant que possible l'entreprise commerciale anglaise avec la française en

Abyssinie. Enfin, nous avons cru bon, dans votre intérêt, d'appuyer le contrat que la Compagnie des chemins de fer a passé avec le gouvernement français pour la subvention de la ligne, contrat par lequel le chemin de fer est devenu aujourd'hui, selon toute probabilité, pour le présent du moins, une entreprise d'État franco-abyssine. Le gouvernement français a garanti à la compagnie des chemins de fer 500.000 francs par an pendant cinquante ans en retour de certains droits dont le gouvernement jouit dès à présent en ce qui concerne la direction et le contrôle des affaires de la compagnie.

Pour notre part, nous soutiendrons loyalement le gouvernement français dans toutes les dispositions que nous espérons lui voir prendre à l'effet de rendre la direction de la Compagnie des Chemins de fer efficace et satisfaisante.

Nos intérêts dans cette affaire, comme vous l'avez également vu par le rapport, sont les mêmes que ceux de l'Oceana Company et de la New Egyptian Company et sont consolidés dans l' « International Ethiopian Railway Trust and Construction Company » dans laquelle, par suite de notre récente acquisition d'actions, nous avons maintenant une voix prépondérante. Notre acquisition sus-mentionnée était celle de 60.000 actions du Trust, ce qui a porté à 201.000 le nombre de nos actions, sur un capital émis de 300.000 actions. Pour ce lot de 60.000 actions, nous avons émis 24.000 actions entièrement libérées de la New African en faveur de la Société industrielle de l'Orient, à laquelle nous avons précédemment payé 4.000 actions pour l'abandon de notre option sur ses intérêts restants dans le chemin de fer. Cependant, après que la subvention fut accordée et lorsque les chances de la Compagnie des Chemins de fer eurent été sérieusement améliorées, nous avons jugé prudent de nous assurer cet intérêt.

En Égypte, où nous avons un intérêt considérable par notre participation dans la New Egyptian Company, les travaux sur le Nil progressent d'une façon, satisfaisants, et après la crue de cette année il sera sans doute possible d'estimer la valeur des terrains.

Au Soudan, la flottille des steamers et des bateaux qui, sous la garantie du gouvernement du Soudan, doit faire le service sur le Nil bleu et le Nil blanc, sera, nous l'espérons, mise à flot sous peu et commencera ses opérations.

Quant à vos intérêts dans l'Afrique occidentale, dans les mines de Taquah et Aboisso, les travaux progressent rapidement en vue d'amener cette propriété à une période de production.

En ce qui concerne la Compagnie de la télégraphie sans fil Marconi, les perfectionnements de ses merveilleux appareils doivent avoir bientôt pour résultat: l'établissement des communications régulières à travers l'Atlantique et à travers tous les océans.

[Ambitions sur Bou-Jaber]

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Mines_de_Bou-Jaber.pdf

Quant à la mine de Bou-Jaber, en Tunisie, un procès avait été dirigé contre cette société et a été jugé en sa faveur par le tribunal de la Seine, et, depuis, le procureur général de la République française a dirigé une enquête sur les circonstances dans lesquelles la mine de Bou-Jaber a été vendue.

Dans toutes ces affaires, la coopération de MM. Ochs frères a toujours été très active, et pour nous assurer leurs services, nous avons fait un arrangement avec eux pour qu'ils agissent formellement comme directeurs de la Compagnie, ce qu'ils ont, en réalité, fait depuis plusieurs années.

Nous vous demandons d'approuver la distribution d'un dividende que nous avons fixé à 20 % net d'impôts.

Je serai heureux de répondre aux questions que les actionnaires présents désireraient me poser au sujet du rapport et du bilan. Un actionnaire, M. G.-H. Dewey, dit qu'il veut exprimer ce qu'il croit être le sentiment des actionnaires en félicitant le conseil des résultats vraiment excellents de cet exercice. Il lui semble qu'il y a parfois trop de formalités à des réunions semblables à la présente. Ceux qui mettent leur argent dans

ce que les journaux appellent des affaires spéculatives, comme celle-ci, doivent ressentir, néanmoins, un sentiment de satisfaction en recevant une suite de dividendes aussi régulière que celle qui a marqué la carrière de cette Compagnie.

Le président dit qu'il veut exprimer, au nom du conseil, son sentiment d'appréciation de la bienveillance avec laquelle l'assemblée a accueilli les remarques faites par M. Dewey au sujet de la suite de dividendes que la Compagnie a eu la bonne fortune et le plaisir de pouvoir distribuer entre les actionnaires chaque année. Il suit que M. Dewey a toujours été un critique très amical de la Compagnie et il est heureux de penser que, jusqu'à présent, les remarques qu'il a été assez bon de faire étaient fondées. Il ne peut qu'exprimer un vœu au nom du conseil, c'est que leur prospérité continue, qu'elle s'accroisse, pour de longues années encore, et qu'il soit toujours à même de réunir les actionnaires pour leur soumettre un exposé. aussi bon que celui qu'il a eu l'honneur de leur présenter à l'heure actuelle.

COMPAGNIE DE MOZAMBIQUE

(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 15 mai 1903)

www.entreprises-coloniales.fr/madagascar-et-djibouti/Compagnie_de_Mozambique.pdf

La Compagnie de Mozambique vient de décider l'augmentation de son capital par l'émission de 55.555 actions (n° 803.323 à 858.887) sur lesquelles 5.555 entièrement libérées seront remises au gouvernement portugais, en vertu des dispositions du décret en date du 17 mai 1897.

Les 50.000 actions restantes seront prises fermes au prix de 30 sh. chacune par la New African C°, qui en effectuera le paiement à raison de 10 % lors de la signature du contrat et versera le solde en 12 versements mensuels payables à Londres, à l'ordre de l'administrateur-délégué de la Compagnie de Mozambique.

Le contrat stipule, en outre, que la New African aura, pendant 18 mois, le droit d'option sur les actions que la Compagnie de Mozambique peut émettre afin de parfaire son capital social, défalcation faite du pourcentage revenant au gouvernement portugais, le prix de l'option étant de 32 sh. 1/2 pour 120.000 actions et de 40 sh. pour le reliquat.

.....

THE NEW AFRICAN COMPANY, LIMITED

(*Le Temps*, 30 juillet 1903)

Rapport du conseil d'administration et bilan au 31 décembre 1902

DIRECTEURS

Son Excellence le comte de Chesterfield,
M. CHARLES EUAN-SMITH, K. C. B., C. S. I., etc.
Baron ALBERT DE DIETRICH.
ALBERT L. OCHS, esq.

ADMINISTRATEURS

MM. Ochs BROTHERS (Londres et Paris).

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Johannesburg :

Les agents de l'agence de Londres et du Sud africain.
W. MAC CALLUM et D. B. WARDROP, co-administrateurs.
Paris
JOHN A. WHITE, administrateur délégué.

INGÉNIEUR-CONSEIL

ALEXANDER HILL.
Londres THOMAS DAY, secrétaire.

OFFICE DE JOHANNESBURG

Bâtiments d'Oceana.

OFFICE DE PARIS

7, rue Meyerbeer.

RÉGIE ET BUREAUX

34, Clements Lane, Lombard street, Londres, E. C.

RAPPORT DES ADMINISTRATEURS

à soumettre à la neuvième assemblée générale annuelle des actionnaires, devant être tenue à Londres, le 31 juillet 1903.

Les administrateurs ont le plaisir de soumettre aux actionnaires le bilan et le compte de profits et pertes pour l'année financière qui a pris fin le 31 décembre 1902. Le bénéfice total au crédit du compte de profits et de pertes est de 205.781 liv. st. 9 s. 0 d. Sur cette somme, il a été payé aux actionnaires, en juillet dernier, une somme de 73.200 liv. st., dividende de 20 %, laissant disponible une somme de 132.581 liv. st. 9 s. 0 d. Les administrateurs proposent maintenant de distribuer un dividende de 5 % en espèces, libre d'Income tax, et 15 % payables en actions de l'International Ethiopian Railway Trust and Construction Company, limited, représentant ensemble, en prenant les actions au pair, un dividende de 20 % pour l'année, et laissant un solde de 58.611 liv. st. 9 s. 0 d. à reporter sur l'exercice prochain.

Transvaal. — Les affaires sud-africaines de la Compagnie ont fait des progrès considérables et, conjointement avec l'Oceana Consolidated Company, limited, et la London South African Agency, limited, nous avons pris diverses participations dans des affaires minières et autres intérêts au Transvaal, ainsi que dans d'autres parties de l'Afrique. Les administrateurs attendent avec confiance le développement d'une grande et solide affaire à Johannesburg, où la compagnie est représentée avec autorité par MM. W. Mc Callum et D. R. Wardrop, et par M. Wenz et son personnel d'ingénieurs.

Les intérêts acquis récemment proviennent principalement du Welgedacht et d'autres extensions de la formation du Rand, ainsi que d'autres directions qui promettent pour l'avenir ; cependant, un bénéfice important a été réalisé sur les anciennes participations pendant le cours de l'année. Les résultats des sondages dans le Welgedacht montrent que la formation du Rand est la même d'un bout à l'autre de la propriété.

Mozambique. — Avec l'établissement de l'autorité britannique sur toute l'Afrique du Sud et l'extension du système de railways dans toutes les parties du continent, la valeur de la côte portugaise a augmenté d'une façon importante ; et, principalement à cet égard, le conseil a décidé de s'intéresser dans la Compagnie de Mozambique, dans laquelle l'Oceana Company et d'autres membres du groupe associé à votre compagnie avaient déjà des participations.

Le développement du port de Beira et de l'intérieur des territoires de la Compagnie de Mozambique offre beaucoup d'occasions pour l'emploi des capitaux et de l'activité

de votre compagnie. La valeur virtuelle des territoires et leurs importants revenus bruts (qui se sont élevés pour l'année 1902 à environ 160.000 liv.), semblent être insuffisamment représentés par le minime capital émis de la Compagnie de Mozambique, qui se monte à cette date à 858.887 liv. st.

Le port de Beira et le territoire de Mozambique en général gagneront en valeur, en outre, par l'extension du chemin de fer projeté de Beira au nord du Zambèze, se raccordant au réseau des chemins de fer actuellement en cours de construction vers la région des lacs africains.

Abyssinie. — Vos administrateurs ont été occupés toute l'année à Londres et à Paris, à sauvegarder et à favoriser les intérêts de la compagnie dans le chemin de fer de Djibouti au Harrar, lesquels, comme les actionnaires en ont été informés antérieurement, sont représentés par leur importante participation dans l'International Ethiopian Railway Trust and Construction Company, Limited.

Pendant qu'ils soutenaient loyalement la Compagnie française et le gouvernement français dans leur désir d'activer la construction du chemin de fer, le conseil n'a jamais perdu de vue l'espérance d'harmoniser les intérêts commerciaux anglais et français engagés dans cette affaire. Quoique ses vues n'aient pas rencontré jusqu'ici une faveur générale, le conseil espère que l'accord amical qui existe en ce moment pour toutes les autres questions entre l'Angleterre et la France, contribuera également à la conclusion d'un accord pratique à l'égard de ce chemin de fer ; et dans ce cas, notre position de capitalistes serait matériellement avantagée.

Comme résultat des négociations prolongées qui ont eu lieu en vue de régler certains intérêts intérieurs en conflit dans la Compagnie du chemin de fer, le trust possède maintenant plus de 20.000 obligations de 500 francs, 3 %, entièrement libérées de la Compagnie des chemins de fer éthiopiens, ainsi qu'un grand nombre d'actions ordinaires et de parts de fondateur. En plus de ceci, le trust possède certains droits dans les extensions futures de la ligne, dont le prolongement vers Addis-Abeba paraît maintenant imminent, comme le remarqueront les actionnaires dans le rapport ci-joint de l'assemblée générale de la Compagnie des chemins de fer éthiopiens.

On peut dire ici que le capital émis du trust est, en tout, de 300.507 liv. st. en actions ordinaires de 1 liv. st. et 50.100 liv. st. en obligations 5 %. La valeur de son actif peut être évaluée en chiffres ronds à ce jour à 363.262 liv. st. 17 s. 6 d. Les obligations en main produisent seules un revenu brut d'environ 12.000 liv. st. par an. Le lieutenant-colonel Haywood a été récemment envoyé en mission par le trust à Djibouti et Addis-Abeba, et son rapport montre qu'il y a là-bas un champ pour l'emploi des capitaux en Abyssinie ainsi qu'à Djibouti, point de départ du chemin de fer éthiopien ; l'importance de ce port doit vraisemblablement s'accroître considérablement suivant le développement du trafic du chemin de fer.

La participation actions de votre compagnie dans le trust, qui était l'année dernière de 201.215 actions ordinaires de 1 liv. st. chacune et de 91.000 liv. st. d'obligations 5 %, est réduite maintenant, par des ventes et rachats à 147.215 actions et 27.300 liv. st. d'obligations.

Maintenant nous proposons de distribuer 55.477 actions ordinaires parmi les actionnaires de la New African C^o, réduisant ainsi le stock d'actions de votre compagnie à 91.738 actions ordinaires du trust.

Egypte et Soudan. — En Egypte, les affaires de la New Egyptian Company Limited ont fait de continuel et actifs progrès. Le capital émis de cette Compagnie est de £ 150.000 et notre participation a été augmentée de 41.450 actions, 8.850 actions entièrement libérées ayant été données en partage pour des achats additionnels d'actions. Les travaux de remblayage du Nil se développent favorablement, pendant que 2.433 feddans de terre ont été achetés à la Daira Sanieh Company, à des conditions avantageuses. La New Egyptian Co est en train d'étudier un projet pour lequel elle a une concession provisoire du gouvernement égyptien et qui, si elle est

levée, lui assurera pendant trente années le monopole des communications à vapeur sur le lac Menzaleh. Le dernier rapport de la New Egyptian Co est ci-annexé.

Au Soudan, le Soudan Development and Exploration Company, Limited, s'est établie à Khartoum et possède maintenant une flotte de steamers et de chalands naviguant sur le Nil Blanc et sur le Nil Bleu. Le commerce et les autres opérations se rattachant au développement du pays sont commencées et la Compagnie est en train d'étudier un projet pour la fourniture d'eau ainsi que la lumière électrique à Khartoum.

Afrique Occidentale. — En ce qui concerne l'Afrique Occidentale, les travaux commencés sur les propriétés de Taquah, Aboisso et Ankobra donnent d'encourageantes indications en tant qu'affaires minières rémunératrices. Sur la propriété d'Aboisso, où les plus grands travaux ont eu lieu, la mine a été complètement équipée et le puits principal a été foncé à une profondeur de 440 pieds des travers-bancs ont été faits sur le Reef à chaque cent mètres de profondeur. Un récent rapport du Directeur constate que les rendements sur toute la mine sont très satisfaisants et qu'ils s'améliorent en profondeur. Sur la propriété de Taquah, le principal puits est maintenant à 223 pieds de profondeur et les travaux sont poussés activement. L'Ankobra Company a récemment reçu toutes les parties de sa drague à or sur la rivière et l'on espère se mettre au travail dans peu de mois.

Marconi. — Les affaires de cette Compagnie continuent à faire des progrès constants, aussi bien techniques que commerciaux, et les mécomptes et les délais inséparables d'un début, se sont aplanis successivement.

Commissaires des comptes. MM. Cooper Brothers and C^o, commissaires des comptes de la Compagnie sont également sortants, mais se présentent à la réélection.

Par ordre du conseil:

THOMAS DAY,
secrétaire.

Londres, 23 juillet 1903.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1902

£. 102.125 3 6

C. EUAN SMITH, CHESTERFIELD,
administrateurs,
THOMAS DAY,
secrétaire.

THE NEW AFRICAN COMPANY, LIMITED

RAPPORT DE LA DIXIÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES,
tenue le 28 juillet 1904, à Cannon Street Hôtel, E. C.
(*L'Économiste français*, 20 août 1904)

Président : Sir Chaules Euan-Smith, k.c.b.

Après lecture par le secrétaire de la note de convocation de l'assemblée et du rapport des commissaires des comptes, le président a la parole :

Messieurs,

Avant de faire adopter le rapport et le bilan de l'année 1903 que vous possédez, je tiens à vous exprimer tout d'abord l'opinion de votre conseil, c'est-à-dire que, par suite

de certaines causes qui, du reste, ont été générales, le résultat de notre exercice pour l'année en question n'a pas été productif en ce qui touche le paiement de dividendes ; mais l'aspect général et la situation de votre Compagnie et de ses [filiales] sont tout à fait satisfaisants.

Nous croyons que la dépression universelle actuelle est temporaire, nous sommes certains que nos espérances d'un futur succès reposent sur une base ferme et stable.

Comme cela est expliqué dans le rapport, au moins deux de nos entreprises, celles d'Égypte et d'Abyssinie, ont matériellement augmenté de valeur pendant cette année, grâce aux circonstances favorables qui ont eu lieu dans ces pays.

Je vais brièvement parler des différentes parties de nos affaires, et je laisserai la parole à M. Ochs, qui vient de faire un long voyage dans nos principaux centres et vous fera quelques remarques.

D'abord, avec le Transvaal, nous avons eu à souffrir, ainsi que les autres Compagnies, de l'affaiblissement du marché qui a prévalu pendant toute l'année précédente.

Comme détenteurs du Stock sud-africain, il ne pouvait pas en être autrement ; mais nous n'avons pas été inactifs, et la « London and South African Agency » a été très affairée pour assurer du travail au Rand ; la principale intéressée étant la « New South Rand, Limited », au sujet de laquelle vous avez reçu des renseignements. Cette entreprise a déjà attiré l'attention à Johannesburg, et nous pensons qu'on s'y intéressera aussi de ce côté. Vous voudrez bien remarquer les rapports des trois ingénieurs et vous rendre compte combien grandes seront nos chances de réussite si, comme nous l'espérons, les sondages traversent quelques-uns des gisements qui, selon l'avis des ingénieurs seront, en toutes probabilités, rencontrés.

Quant à la « Mozambique Company », M. Ochs vous donnera quelques informations intéressantes en plus de tout ce que nous avons dit dans notre rapport.

Je passerai ensuite à nos intérêts dans le chemin de fer abyssin, au sujet duquel je suis heureux de pouvoir vous dire que nos efforts, qui ont visé depuis si longtemps, tant ici qu'à Paris, à l'internationalisation de ce chemin de fer, semblent maintenant être assurés d'une solution favorable avec l'appui des actions intéressées aussi bien que de l'assentiment de l'empereur Menelik. Si les négociations qui sont actuellement pendantes entre l'Angleterre et la France à ce sujet arrivent à une bonne conclusion, je peux vous affirmer que nos intérêts seront grandement favorisés. L'achèvement de ce chemin de fer sur une base internationale ne peut avoir qu'un effet favorable sur le stock de la Compagnie et assurera le développement commercial en général de l'Abyssinie.

Nous avons également réussi en Égypte ou nous avons travaillé avec prudence et patience. La « New Egyptian Company » est maintenant en possession d'environ 10.000 sedans de terrain obtenus soit par achat, soit par remblayage.

Au sujet du terrain qui a été acheté, la « New Egyptian Company » a déjà décliné des offres d'achat qui auraient donné un bénéfice suffisant pour permettre de payer un gros dividende sur ses actions, les administrateurs ayant été d'avis que, par suite de l'augmentation croissante du prix des terrains en Égypte, il est de meilleure politique de maintenir sa position quant à présent.

Je pense que nous pouvons sans crainte laisser la « New Egyptian Company » déterminer le moment propice pour réaliser, et, en sa qualité de participant pour environ un tiers de l'entreprise de celle-ci, la New African peut compter sur un bénéfice rémunérateur sur sa participation.

Au sujet de nos intérêts dans la « West African », j'ai peu à vous dire, sinon que pendant que nous enregistrons un affaiblissement continu sur le marché, il n'y a aucun ralentissement dans les progrès des travaux, les « essayages » des mines et nos espérances en général.

Quant à la « Marconi Company », cette affaire a également occupé l'attention constante de ceux de vos administrateurs qui font aussi partie du conseil d'administration de cette Compagnie, et nous sommes en mesure de vous annoncer le progrès continu et sûr de cette entreprise à tous les points de vue.

En un mot, messieurs, comme je vous le disais au commencement de mon bref discours, si nous envisageons seulement les « Stock Markets » en Europe, nous avons eu une année de grande anxiété ; mais les nouvelles que nous avons continuellement reçues relatant le progrès de nos diverses entreprises ont toutes été très encourageantes et ont ainsi servi à nous faire oublier les moments où le marché était affaibli et espérer un plus brillant avenir.

Je vais faire maintenant appel à M. Ochs, qui vient d'effectuer un très long voyage d'inspection dans les principaux centres des affaires de notre Compagnie, pour qu'il appuie l'adoption du rapport que j'ai à présent le plaisir de vous présenter.

Avant de le faire, cependant, je désire faire connaître le plaisir du conseil d'administration d'avoir obtenu la coopération de MM. de la Chevrelière² et Dalglish, ses deux nouveaux membres. Le baron de la Chevrelière a pris un très grand intérêt aux progrès de la Compagnie et a veillé à la bonne marche de l'affaire en France. M. Dalglish apporte une expérience, beaucoup de savoir et une grande habileté au point de vue administratif que le Conseil apprécie beaucoup.

M. Ochs appuiera la résolution pour l'adoption du rapport et du bilan et je serai très heureux ensuite de répondre à toute question que les actionnaires voudront bien me poser.

M. Albert L. Ochs. — Messieurs, en appuyant la motion qui vous a été soumise, je viens ajouter aujourd'hui quelques renseignements complémentaires aux remarques de votre Président, car je reviens d'une inspection personnelle qui a duré six mois dans nos principaux centres d'opération qui, comme vous le savez, s'étendent le long de la côte Est d'Afrique, de l'Égypte au Transvaal.

Les recherches faites en d'autres circonstances auraient pu prendre beaucoup plus de temps, mais nos affaires sont toutes organisées sur le même système, et partout où je suis passé, j'ai constaté que nous étions complètement organisés et assistés par des conseillers techniques très compétents ; il n'était pas difficile par conséquent d'acquérir une idée générale des diverses positions locales et d'agir de façon à favoriser tous nos intérêts.

En Égypte j'ai trouvé nos affaires très florissantes. Cela est naturellement dû à l'état remarquable de prospérité qui existe actuellement dans la vallée du Nil. L'Administration parfaite du pays et la prospérité croissante, soit du côté des propriétaires fonciers, soit du côté des fellahs tendent à stimuler une hausse constante de la valeur des terrains et c'est précisément en achats et en remblayages de terrains sur le Nil que notre capital et notre activité ont été principalement employés pendant ces dernières années.

L'actif de la « New Egyptian Company » a augmenté en valeur dans une telle proportion qu'il est probable que dans peu de temps, la Compagnie sera à même de payer un dividende sérieux et cet heureux résultat peut être dès à présent attribué à l'habileté et à l'expérience de nos administrateurs locaux et à l'habile direction de Sir John Rogers.

Nous avons aussi en Égypte un grand personnel d'ingénieurs qui s'occupent des travaux hydrauliques et qui est conduit par notre conseiller technique. M. Beresford. Leurs recommandations reçoivent notre plus grande attention en ce qui touche divers travaux publics et autres affaires qu'il nous soumettent de temps à autre. Le rapport de

² Charles Aymé de la Chevrelière (1858-1930) : saint-cyrien, officier de cavalerie, député des Deux-Sèvres (1898-1902). Administrateur de sociétés, président de la Compagnie commerciale de l'Afrique équatoriale française (CCAEF)(ca 1918)... Voir encadré :

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-equatoriale/CCAEF.pdf

la « New Egyptian Company », contenant tous les renseignements nécessaires pour les diverses opérations sur le Nil, vous sera remis et, par conséquent, je n'entrerai pas dans de plus longs détails sur cette partie de mon voyage.

J'ai été aussi à même, en compagnie de M. Beresford, d'interviewer personnellement les autorités de Khartoum au sujet de nos affaires au Soudan qui sont surtout dirigées vers l'entreprise de transport par steamers jusqu'au Lado. Nous espérons étendre considérablement notre sphère d'influence dans toutes les directions dès que le Gouvernement sera à même de nous donner les facilités désirées d'acquérir une plus grande partie de territoire afin d'entreprendre d'autres travaux rémunérateurs.

J'ai eu aussi l'occasion au Caire et à Khartoum de discuter utilement avec les autorités au sujet de notre politique ayant trait à nos intérêts dans le chemin de fer en Abyssinie. Je suis heureux de dire que la politique que nous avons mise en ligne depuis tant d'années pour internationaliser entièrement le chemin de fer de Djibouti-Harrar, attire en ce moment une attention sérieuse et est appuyée des deux côtés de la Manche. En effet, les deux Gouvernements, nous l'espérons, seront bientôt d'accord sur les bases d'un arrangement, qui, avec l'approbation de l'empereur Menelik, doit ouvrir l'Abyssinie à la civilisation, toutes les nations étant traitées sur le même pied. S'il en est ainsi, notre grande influence financière et celle de nos amis de Paris avec lesquels nous sommes intéressés dans le chemin de fer éthiopien auront été bien utilisées. Nous ne doutons pas que les Gouvernements respectifs nous sachent gré de nos efforts et que votre patience et la nôtre seront récompensées par la suite.

Plus bas sur la cote Est, j'arrive à Beira, port et centre de l'Administration de la Compagnie de Mozambique à laquelle nous sommes, ainsi que « l'Oceana Consolidated Company » et d'autres éléments européens actuellement, grandement intéressés. Je suis heureux de dire qu'ici aussi, notre Administration locale est très efficace, et ma tâche a été facilitée par les autorités et par les renseignements immédiats qu'elles m'ont donnés, me permettant d'avoir une idée exacte du champ d'opérations de la Compagnie. Il ressort que la valeur intrinsèque des territoires excède de beaucoup le petit capital émis par la « Mozambique Company » qui ne dépasse pas £ 860.000.

La « Mozambique C^o » possède toute la contrée, et son gros revenu s'est élevé l'année dernière à £ 130.000 environ. Le port de Beira à lui seul, en le ménageant habilement, excède de beaucoup en valeur le capital émis de la « Mozambique C^o ». Beira et son port important qui a une grande ressemblance avec celui de Southampton, est le débouché de tous les territoires sud-africains au nord du Transvaal et de tous les chemins de fer de la Rhodésie au nord et au sud du Zambèze. Cet avantage géographique ne peut pas être modifié et, par la suite, le rétablissement des affaires doit produire un effet.

Pendant mon court voyage dans le territoire de la « Mozambique C^o », je fus assisté par des personnes compétentes qui m'ont mis à même de me faire une opinion sûre au point de vue de la valeur agricole. J'ai été heureux d'apprendre et j'ai été en mesure de m'assurer *de visu* qu'il y a de grandes parties de terrains qui sont très accessibles et très propices à l'extension de la culture de la meilleure qualité de coton, et, à ce point de vue, je fais tous mes efforts pour encourager la « Mozambique Company » à faire immédiatement tout son possible à ce sujet.

Le temps ne me permet pas de vous parler ici des autres ressources de la contrée, je vous dirai cependant un mot au sujet des investigations intéressantes qui sont faites actuellement, à Beira même, pour la recherche du charbon et je mentionne le fait qu'il est très probable que des dispositions seront bientôt prises afin de faire de Beira un dépôt de charbon et une station pour la flotte anglaise. J'ai aussi de bonnes raisons de croire que le pays subviendra bientôt lui-même à ses besoins. Afin d'activer le développement industriel et commercial du pays avec la coopération cordiale de nos amis portugais, il serait désirable de simplifier, autant que possible, les complications

inutiles de l'administration européenne, car c'est au point de vue purement local, mais non pas européen, qu'une colonie comme la « Mozambique Company » peut se développer. Les habitants du pays, nous actionnaires, l'administration et le Gouvernement portugais ont un intérêt commun, c'est de travailler ensemble pour le développement de cette intéressante contrée. C'est notre principal désir en qualité de groupe anglais de travailler avec nos amis portugais et autres Européens pour résoudre ce problème et j'espère que mon bref séjour dans le territoire de la « Mozambique Company » tendra à améliorer nos bonnes relations, à servir les intérêts des nombreux actionnaires et par-dessus tout, à honorer la Charte conférée à la « Mozambique Company » par le Gouvernement portugais.

Par steamer et par chemin de fer, il ne faut actuellement pas plus de soixante heures pour aller de Beira à Johannesburg où je suis heureux de pouvoir vous dire que nous avons les plus capables et les plus zélés représentants en MM. Mc Callum et Wardrop qui sont entourés par un grand état-major de techniciens.

Il n'est pas nécessaire d'insister ici sur la position générale du Transvaal au sujet de laquelle, à mon avis, on a beaucoup trop dit en Europe. Il aurait été beaucoup plus préférable de laisser ceux qui sont sur les lieux travailler à leur propre salut et d'avoir confiance dans le pilote ».

Toutefois, je vais parler des affaires intéressantes que nos agents MM. Mc Callum et Wardrop ont pu découvrir lorsque je travaillais avec eux à Johannesburg. Et comme vous avez pu le voir dans le rapport, ces affaires ont abouti à la fondation de la « New South Rand » au sujet de laquelle vous avez reçu des renseignements sur lesquels j'appelle votre plus grande attention.

Nous avons assumé avec nos Compagnies associées la responsabilité de prouver le bien-fondé des théories de nos ingénieurs qui établissent la possibilité de l'extension du « Main Reef » sur les localités qui ont été choisies comme emplacements pour nos opérations de forage. Avec un peu de chance, nous pourrions rencontrer un autre Rand au sud de la plus riche partie du « Witwatersrand Goldfields » et comme nous avons établi plusieurs fermes sur une ligne continue de 7 milles, nous entreprenons une grosse affaire dont vous ne serez pas les derniers à apprécier l'importance.

En plus des grands intérêts fonciers des Compagnies du Transvaal avec lesquelles nous sommes associés, il y a plusieurs autres propositions actuellement examinées par notre personnel technique, et quelques-unes, je l'espère, aboutiront. D'après tout ce que j'ai pu voir, en dehors des mines connues qui sont maintenant en merveilleuse condition, il y a un espoir que notre Compagnie soit à même de prendre part à d'autres découvertes dans ce pays qui est un des plus sains et un des plus riches du monde.

Cette prospérité pour revenir au Rand n'est qu'une question de temps, et je suis sûr que si ceux qui souffrent actuellement de l'affaiblissement de la valeur de leurs actions de mines d'or pouvaient aller au Sud-Africain et voir les choses par eux-mêmes, ils trouveraient dans un tel voyage un tonique tant au point de vue de la santé qu'au point de vue financier. (Applaudissements.)

Pour terminer, j'ai constaté que, dans tous les centres, nous possédions des intérêts importants acquis à un coût minime, et il ne nous reste qu'à travailler pour ces différentes entreprises, étant sûrs que les actionnaires de cette Compagnie auront de bons bénéfices quand le mouvement d'affaires, qui reprendra tôt ou tard, aura permis au marché de reconnaître la valeur incontestable de nos entreprises.

J'ai l'honneur d'appuyer formellement la résolution qui vous a été soumise. (Applaudissements).

Après que le président eut répondu à plusieurs questions posées par les actionnaires, la motion pour l'adoption du rapport et des comptes a été votée à l'unanimité moins une voix.

Le président propose ensuite la réélection de M. Albert Ochs comme administrateur, en faisant remarquer que nul mieux que lui ne connaît l'attention ininterrompue que

M. Ochs a apportée et l'extraordinaire habileté et vigilance qu'il a déployées en faisant fructifier les intérêts de la Compagnie.

Le Right Hon. Comte de Chesterfield est venu appuyer la motion en approuvant les déclarations du président au sujet de M. Ochs, et ajoute qu'après le discours très intéressant que ce dernier a prononcé sur le voyage qu'il a fait dans presque tous les pays dans lesquels la New African Company est intéressée, il n'y avait guère besoin de s'étendre davantage pour approuver une telle résolution. (Applaudissements).

La motion est adoptée à l'unanimité. Sur la proposition de M. Seear, appuyée par M. Williams, MM. Cooper Bros et Cie sont réélus « Auditors ».

M. Williams propose de voter de vifs remerciements au président et aux administrateurs pour la bonne voie dans laquelle ils ont dirigé les affaires la Compagnie. applaudissements).

M. R. E. Stephens appuie la motion. Il dit que quoiqu'il regrette l'absence d'un dividende, il ne croit pas que cela doit être attribué à de la négligence de la part des administrateurs et il a bon espoir d'un retour du temps prospère.

La motion est adoptée à l'unanimité. Le président en remerciant M. Williams pour le compliment, dit qu'il pensait que tout le monde avait compris les circonstances actuelles et leur réelle signification et qu'il y avait beaucoup d'espoir pour que, par la suite, cet état de choses disparût et qu'alors la Compagnie revint aux temps prospères. (Applaudissements).

La séance est levée.

THE NEW AFRICAN COMPANY, LIMITED

Rapport du conseil d'administration à soumettre à la onzième assemblée générale des actionnaires, qui sera tenue à Londres, le 27 juillet 1905.
(*Le Temps*, 23 juillet 1905)

Les administrateurs ont le plaisir de soumettre aux actionnaires le bilan et le compte de profits et pertes de la Compagnie, arrêtés au 30 juin 1905. Ces comptes couvrent donc une période de dix-huit mois à partir de la date du dernier bilan présenté aux actionnaires, les administrateurs ayant adopté cette modification afin que les comptes concordent avec ceux des autres Compagnies avec lesquelles la New African est associée dans ses affaires. Les administrateurs ont également décidé de modifier le principe suivant lequel les comptes étaient arrêtés, en éliminant les écritures « plus-value » et dépréciation d'actif. Cette modification a nécessité quelques écritures de contrepassement, qui figurent sur le bilan. En conséquence, le solde de 32.040 liv. st. 16 s. 7 d. représente exclusivement les bénéfices réalisés, et pourra être distribué entièrement. Les administrateurs conseillent le paiement d'un dividende, prélevé sur cette somme, de 1 s. 6 d. par action.

Les valeurs qui constituent l'actif de la Compagnie, en les évaluant au cours du marché pour celles qui sont cotées et en faisant une estimation raisonnable de celles qu'il serait encore prématuré de mettre sur le marché, montrent un solde de valeur dépassant les chiffres qui figurent au bilan. Tandis que le marché sud-africain est resté défavorable pendant toute cette période, les bons résultats des placements faits par la Compagnie dans d'autres régions de l'Afrique ont permis de procéder à des réalisations satisfaisantes et, en général, les administrateurs ont la satisfaction de pouvoir déclarer que les principaux intérêts de la Compagnie accusent une amélioration notable, tant au point de vue de leur valeur intrinsèque qu'en ce qui concerne leur avenir.

Transvaal

Relativement aux intérêts de la Compagnie au Transvaal, peu d'opérations rémunératrices ont pu, bien entendu, être faites pendant cet exercice ; cependant, ses représentants à Johannesburg, la London and South African Agency, ont travaillé constamment à l'étude et à l'acquisition de nouvelles entreprises, se rapportant tout particulièrement au développement d'autres gisements de minéraux au Transvaal. Au New South Rand, les sondages continuent en conformité avec les dispositions déjà prises et une profondeur de 3.301 pieds a été atteinte.

Quant à la Weldedacht Company, les essais qui ont été faits sur sa propriété ont donné des résultats tout à fait satisfaisants, et en vue de la courbe que décrit le filon autour de la ferme, les 1.240 « claims » ont été démarqués à nouveau dans des endroits plus avantageux où le filon a été retrouvé à une profondeur moins grande qu'aux claims primitivement démarqués et dont la valeur à l'essayage, d'après le sondage qui a été fait, serait d'une once et 6 grs., sur une épaisseur de 10 pouces. D'autre part, la découverte remarquable d'un bassin de houille sur la propriété, dont la contenance en charbon de bonne qualité est estimée à plusieurs millions de tonnes, a augmenté de beaucoup la valeur de cette propriété.

Mozambique

La question difficile des tarifs du réseau de chemins de fer entre Beira et le territoire de la British South Africa Company, qui a fait l'objet de tant de négociations laborieuses, vient d'être réglée (sujet à l'approbation du gouvernement portugais) sur une base favorable aux intérêts du port de Beira, qui recevra ainsi désormais sa part légitime et naturelle du trafic allant et venant de la Rhodésie. On compte qu'aussitôt que les nouveaux tarifs seront en vigueur, le trafic actuellement passant par Beira sera doublé en apportant ainsi des avantages correspondants à cette ville et en général au territoire et aux affaires de la Compagnie de Mozambique. Le port lui-même demande encore quelques travaux d'amélioration, qui le placeraient au même rang que les ports de la colonie du Cap. En attendant, le développement agricole du pays fait des progrès et votre Compagnie a entrepris, à titre d'essai, et en coopération avec l'Oceana Company et d'autres, la culture du coton dans le Sud du territoire, dont on peut considérer les résultats comme des plus encourageants. Malgré la crise qu'a traversée Beira pendant l'année 1904 et les désavantages résultant des anciens tarifs du chemin de fer, les recettes de la Compagnie de Mozambique provenant d'Afrique se sont maintenues à 130.413 liy. st. Des renseignements complets relativement à la Compagnie de Mozambique paraîtront dans le rapport de 1904 qui sera publié prochainement et dont un exemplaire vous sera envoyé.

Abyssinie

Les administrateurs sont heureux de vous annoncer la réussite des efforts qui ont été faits en vue de l'internationalisation du chemin de fer éthiopien, dans lequel votre Compagnie est intéressée par suite de sa participation dans l'« International Ethiopian Railway Trust and Construction Co ». Les principales puissances intéressées en Abyssinie sont actuellement en train de conclure, d'accord avec l'empereur Menelik, un arrangement pour la neutralisation de ce pays et pour l'internationalisation du chemin de fer Djibouti-Harrar. Le désir exprimé par le Négus de voir ce chemin de fer prolongé jusqu'à sa capitale, Addis-Ababa, devrait maintenant être bientôt réalisé. L'« International Ethiopian Railway Trust and Construction Co » a, en outre, obtenu certaines concessions minières et autres en Abyssinie, et on espère que les affaires dans ce pays se développeront plus rapidement au fur et à mesure de l'extension des communications ferrées³.

³ Réponse de la Compagnie impériale des chemins de fer éthiopiens dans *La Dépêche coloniale*, 26 juillet 1905 :

www.entreprises-coloniales.fr/madagascar-et-djibouti/Cie_imperiale_chfer_ethiopiens.pdf

Égypte

Quant à l'Égypte, l'avis exprimé l'année dernière par vos administrateurs — que lon pouvait s'attendre à des réalisations avantageuses de ce côté — a été confirmé. En effet, la New Egyptian Company a eu un succès considérable dans ses opérations de terrains et autres, avec un avantage correspondant pour les actions que possède votre Compagnie dans cette entreprise. Les administrateurs sont très satisfaits du progrès fait et des chances qu'il y a de mener à bien d'autres affaires rémunératrices, tant en Égypte qu'au Soudan.

Afrique occidentale

Dans l'Afrique occidentale, les administrateurs peuvent annoncer un progrès satisfaisant et une amélioration notable des placements de la Compagnie. L'« Aboosso Company » fait maintenant des broyages réguliers, le rendement pour les quatre derniers mois, avec un bocard de 20 pilons, s'élevant à 8.061 onces d'or d'une valeur de 31.964 liv. st. On est en train d'y ajouter 10 nouveaux pilons qui seront mis en fonctionnement le mois prochain. La mine continue à se développer d'une façon satisfaisante. Sur la concession Ankobra, la drague n° 1 fonctionne à présent, et la drague n° 2 vient d'être mise sur l'emplacement où l'on va procéder à son montage ; ce travail sera terminé sous peu. Dans la concession actuellement sous exploitation par la « Taquah and Aboosso Company », un filon d'une épaisseur considérable a été découvert. Dans la plus profonde galerie qui a été creusée jusqu'à présent (720 pieds), le filon a 7 pieds 7 pouces d'épaisseur de banket massif, donnant 1 once 9 dwts environ à l'essayage.

Marconi

En ce qui concerne la « Marconi Wireless Telegraph C° », grâce à l'extension rapide que prennent ses affaires et au bon fonctionnement de ses appareils à longue distance, les administrateurs envisagent avec satisfaction l'avenir de leur placement.

Général

En d'autres directions, vos administrateurs sont à même d'annoncer un réel progrès dans les affaires de la Compagnie, et que des réalisations satisfaisantes ont été opérées, notamment des actions se rapportant à un placement sud-américain. Une entreprise minière en Australie, tenue à option conjointement avec l'Oceana Company, vient de donner des preuves d'une valeur exceptionnelle, et on a intention de faire participer votre Compagnie — de concert avec un puissant groupe financier — dans une affaire en Chine.

Les directeurs de votre Compagnie ont apporté pendant cet exercice tout leur temps et tous leurs efforts à veiller sur les intérêts de la Compagnie, et lorsque l'état des marchés redeviendra normal avec le temps, les administrateurs attendent avec confiance des résultats satisfaisants de leurs nombreuses entreprises encourageantes.

Suivant les statuts de la Compagnie, le comte de Chesterfield se retire du conseil d'administration, mais, se représente à la réélection. Les commissaires des comptes, MM. Cooper Bros et C°, sont également sortants et se représentent à la réélection.

Par ordre du conseil d'administration,

THOMAS DAY, secrétaire.

Londres, le 18 juillet 1905.

BILAN au 30 juin 1905

£ 573.080 16 07

Baron de la Chevrelière, Chesterfield, administrateurs.
Thomas Day, secrétaire.

THE NEW AFRICAN COMPANY, LIMITED

Rapport du conseil d'administration à soumettre à la onzième assemblée générale des actionnaires, qui sera tenue à Londres, le 27 juillet 1905.
(*Le Temps*, 4 août 1905)

Le 27 juillet a été tenue à Londres la onzième assemblée générale annuelle des actionnaires de la New African Company, limited, présidée par le Right Hon. Earl of Chesterfield.

Dans son allocution, le président fait part que, malgré la dépression dont les marchés des valeurs sud-africaines continuent à subir l'influence, le conseil d'administration est heureux d'annoncer que la valeur des principaux intérêts de la Compagnie a beaucoup augmenté et que des réalisations satisfaisantes ont pu être effectuées, ce qui permet de faire la distribution d'un dividende de 1 s. .6 d. par action.

Après avoir rappelé qu'une émission de 20.547 actions à £ 2 fut faite le mois de décembre dernier, le président annonce que le total des valeurs cotées en Bourse et de celles non notées dépasse de beaucoup le chiffre inscrit sur le bilan. L

Le comte de Chesterfield fait ensuite ressortir qu'en ce qui concerne la Welgedacht Company, on a tout lieu de se féliciter des résultats obtenus par les sondages qui ont été faits ; on a trouvé le filon à cet endroit à très peu de profondeur, donnant un bon résultat à l'essayage. Le président annonce que, pendant le cours de ces travaux, on a été assez heureux pour découvrir l'existence de vastes terrains houillers, terrains qui ne contiendraient pas moins de 15.000.000 tonnes de charbon, de la meilleure qualité.. On est en train de foncer des puits qui permettront de mettre les couches à découvert, et un matériel est en voie de préparation en vue d'un rendement de 20.000 tonnes de charbon par mois qui, plus tard, pourrait être porté à 40.000.

En ce qui concerne la New South Rand, on a atteint la profondeur de 3.301 pieds et les travaux continuent.

Le président annonce ensuite que l'agence de Johannesburg s'occupe de l'étude d'autres propriétés minières et que, parmi celles-ci, il est une affaire cuprifère que les administrateurs espèrent soumettre aux actionnaires, l'année prochaine, dans des conditions très avantageuses pour la Compagnie.

Relativement à la Compagnie de Mozambique et aux intérêts de la New African C^o dans les chemins de fer éthiopiens, le président s'est exprimé en ces termes :

« Pour la Compagnie de Mozambique, nous avons également à enregistrer le fait très important que désormais, grâce aux arrangements conclus avec la Beira Railway C^o, Beira, la capitale du territoire, va devenir le port d'entrée de la Rhodésie. Jusqu'ici, comme vous le savez peut-être, pour des raisons qu'il n'est pas nécessaire de discuter ici, les tarifs exagérés du chemin de fer plaçaient le port de Beira dans une situation impossible et le trafic de la Rhodésie, qui aurait dû, dans l'ordre naturel des choses, venir à Beira, passait presque entièrement par Port-Elizabeth et Cape-Town. Nous comptons que, grâce à cette réduction de tarifs du chemin de fer, le trafic de Beira sera doublé et vous apprécierez rapidement l'importance que vont avoir ces nouveaux arrangements sur l'activité de la ville, sur son commerce et sur la situation de la Compagnie de Mozambique en général ; nous espérons aussi que ces circonstances

auront, avec le temps, une heureuse et légitime répercussion sur les intérêts que, avec l'Oceana Company et d'autres, nous possédons dans la Compagnie de Mozambique.

Pendant le cours de l'année dernière, sir Thomas Holdich, K. C. M. G., dont le nom vous est certainement connu, a été nommé président des comités réunis des membres du conseil d'administration anglais et français, lesquels comités travaillent de la manière la plus cordiale avec les directeurs portugais au développement et à l'amélioration du territoire de la Compagnie de Mozambique. Les essais agricoles, dont nous vous avons entretenus l'année dernière, tendent à démontrer que la culture du coton pourrait devenir une des principales industries du pays. En effet, les expériences faites par l'Oceana Company et par nous-mêmes sont très encourageantes. Étant donné qu'il y a une grande étendue de terrain disponible pour la culture du coton, nous espérons avoir donné l'élan à une industrie, qui, à elle seule, peut donner une valeur considérable au territoire de la Compagnie de Mozambique. En attendant, on peut constater avec satisfaction que les dépenses courantes de la Compagnie de Mozambique en Afrique dépassent de très peu les recettes, surtout si on considère que l'année 1904 a été particulièrement mauvaise ; de sorte que nous avons tout lieu d'espérer réaliser des bénéfices sur les autres ressources du grand territoire qui, jusqu'à présent, n'ont pas été mises en valeur. Vous recevrez prochainement le rapport de la Compagnie de Mozambique qui a été rédigé d'une manière très claire et qui vous donnera des renseignements absolument complets sur cette intéressante entreprise. »

Les intérêts dont je vais vous entretenir à présent se rapportent à notre participation indirecte, par l'intermédiaire de l'international Ethiopian Railway Trust and Construction C^o, dans le chemin de fer éthiopien, dont il a été souvent fait mention dans la presse au cours de l'année dernière, ainsi que vous avez pu le lire. Nous vous avons informés, d'année en année, du désir de notre groupe, en conformité des vœux formés par l'empereur Ménélik, d'internationaliser le réseau des chemins de fer abyssins, qui est dénommé quelque peu inexactement dans notre rapport la « ligne Djibouti-Harrar ». En même temps, comme du reste nous l'avons toujours fait, nous entendons respecter les privilèges spéciaux auxquels le gouvernement français, avec le consentement de l'empereur Ménélik, pourrait avoir droit en raison de la subvention de 500.000 francs par an accordée à la Compagnie des Chemins de fer éthiopiens. Ainsi que vous l'aurez appris par le rapport, nous avons toute raison d'espérer que des arrangements convenables seront bientôt conclus, avec grand avantage pour les intérêts que nous possédons dans cette entreprise. Vos directeurs s'occupent journellement de cette affaire, tant à Londres qu'à Paris, et la Compagnie doit se féliciter d'avoir pu, par son influence, contribuer à la solution voulue. »

Quant à l'Égypte, le président, dit que les affaires de la New Egyptian Company ont atteint un degré de développement heureux, ce qui a permis de procéder à la vente d'importants terrains.

Pour l'Afrique occidentale, l'Aboisso Company produit en ce moment de £ 9.000 à £ 10.000 d'or par mois, avec 20 pilons seulement, et la mine de Taquah se présente dans des conditions favorables. Le président rappelle que la New Egyptian C^o possède dans cette partie de l'Afrique des propriétés dont la valeur intrinsèque est bien supérieure au cours actuel des titres.

Relativement, à la Marconi Wireless Company, dans laquelle la New African C^o est engagée financièrement, de grands progrès ont été accomplis et l'on espère que l'année prochaine, des communications régulières pourront être mises à la disposition du public à des taux très inférieurs à ceux des Compagnies se servant de câbles.

Le Right hon. Earl of Chesterfield annonce ensuite que parmi les autres affaires, il en est une très intéressante : c'est une entreprise minière en Australie que la New African C^o est en train de développer. Les résultats obtenus jusqu'ici sont très satisfaisants et la constitution d'une société pour l'exploitation de cette mine est prochaine. Le président

informe les actionnaires qu'en raison de la modification de la date de l'arrêté des comptes, les assemblées générales annuelles auront lieu à l'avenir en automne et non à la fin de l'été.

Le président termine son allocution par les mots suivants :

« Comme vous le verrez, malgré la baisse considérable des cours, surtout des valeurs minières de l'Afrique du Sud, nous avons pu, grâce à nos placements variés, montrer des résultats satisfaisants, et eu égard à la nature avantageuse de nos placements, nous croyons que lorsque les marchés se seront améliorés, nous pourrions envisager une augmentation considérable de leur valeur et distribuer des dividendes plus importants que celui que nous avons le plaisir de vous proposer aujourd'hui. »

Le rapport et le bilan sont adoptés à l'unanimité et lord Chesterfield, administrateur sortant, est réélu.

Les commissaires des comptes, MM. Cooper Bros et C^o, sont également réélus.

New African Company

(L'Information financière, économique et politique, 30 septembre 1910)

Le rapport des administrateurs accusera un bénéfice approximatif de 27.000 livres sterling. Il est probable qu'un dividende à raison de 5 % par an sera recommandé et que 11.000 livres seront reportées à nouveau.

LE MARCHÉ DE LONDRES

(Les Nouvelles, 17 septembre 1913)

La demande qui s'est produite sur la New African et a fait gagner au titre une plus-value de 50 % depuis la dernière liquidation préoccupe certains milieux. Le portefeuille de la New African Company comprend un chiffre élevé d'actions de la Ratozcyn (Galicie) Oil Company, dont le capital émis est de 80.000 livres et est représenté par 75.000 actions ordinaires de 1 livre et 100.000 actions différées de 1 sh. chacune. Un petit lot de la propriété aurait été vendu 30.000 livres, tandis que le puits d'exploitation produirait un bénéfice net de 6.000 livres. Ceci explique sans doute la fermeté de ce titre.

(L'Information financière, économique et politique, 17 juillet 1920)

NEW AFRICAN CY. — De Londres, 16 juillet, à l' « Information » (téléphone). — Le rapport annuel indique un bénéfice de 16.886 livres et un dividende de 2 sh. par action pour 1919. Le portefeuille est en plus-value de 240.456 livres. Un dividende de 2 sh. par action est déclaré à valoir sur 1920.

(L'Information financière, économique et politique, 24 juillet 1923)

SILVA PLANA*. — De notre bureau de Londres (par fil spécial). 23 juillet. — A l'assemblée de la New African, qui détient des actions de la Compagnie Ratozcyn.

maintenant absorbée par la Silva Plana, le président s'est exprimé en termes très optimisés au sujet des perspectives de la Compagnie.
